"PITOCAMAPI" SARL

Rue du Courtil - Cicéa III- Bât. E
35170 BRUZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

sur les apports en nature devant être effectués

par Mrs Sylvain CRESPEL et Vincent ROBERT

A la SOCIETE PITOCAMAPI

Cabinet Lorant

Michel Lorent

Emmanuel Lorant

Experts comptables
Commissaires aux Comptes

Messieurs les associés de la SARL PITOCAMAPI,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 10 mai 2010, nous avons établi le présent rapport prévu à l'article L.223-9 du Code de commerce.

L'actif net a été arrêté dans le projet de traité d'apport en date du 10 mai 2010. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à émettre par la société bénéficiaire des apports.

I – PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 – EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

Messieurs **Sylvain CRESPEL** et **Vincent ROBERT** envisagent de créer la société **PITOCAMAPI** en lui apportant les titres qu'ils détiennent dans les sociétés **DIFEUDIS** et **DISTRICONCEPT.**

La **SARL PITOCAMAPI** est une Société A Responsabilité Limitée en cours de constitution dont le siège serait Rue du Courtil – Cicéa III – Bâtiment E - 35170 BRUZ. Elle aurait pour objet l'activité de holding et son capital serait d'un montant de 750.000 €.

La **SARL DIFEUDIS** est une Société A Responsabilité Limitée dont le siège est situé Rue du Courtil – Cicéa III – Bâtiment E - 35170 BRUZ. Elle a pour objet le négoce de combustibles et de produits de chauffage. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 428 706 279. Son capital est d'un montant de 8.000 €.

Société d'Expertise Comptable inscrite eu tablaau de l'Ordre da la Région de Bretagne
Commisseire eux Comptes membre da la Compagnie Régionale de Rannas

14 Bd Dumaine de la Josserie - CS 54125 - 35741 Pacé Cedex 01
Tél. 02 99 60 15 03 - Fax 02 99 60 69 42 - E-mail : cabinet-lorant@wanadoo.fr
SARL au Capital de 225 000 € - Siret : 487 752 248 00012

La **SARL DISTRICONCEPT** est une Société A Responsabilité Limitée dont le siège est situé Rue du Courtil – Cicéa III – Bâtiment E - 35170 BRUZ. Elle a pour objet le négoce de combustibles et de produits de chauffage. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 433 981 719. Son capital est d'un montant de 8.000 €.

I.2 – DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Messieurs **Sylvain CRESPEL** et **Vincent ROBERT**, seuls futurs associés de la SARL **PITOCAMAPI**, ont convenu de constituer entre eux une Société A Responsabilité Limitée au capital de 750.000 € moyennant les apports en nature suivants :

- par Monsieur **Sylvain CRESPEL** de 245 parts sociales de la société DIFEUDIS, apport évalué à un montant de 183.750 €, et de 51 parts sociales de la société DISTRICONCEPT, apport évalué à un montant de 191.250 €,

- par Monsieur **Vincent ROBERT** de 255 parts sociales de la société DIFEUDIS, apport évalué à un montant de 191.250 €, et de 49 parts sociales de la société DISTRICONCEPT, apport évalué à un montant de 183.750 €.

Ces apports sont nets de tout passif.
Le total des actifs nets apportés s'élève donc à 750.000 €.

Cette évaluation repose sur les valorisations suivantes :
- 375.000 € pour la société DIFEUDIS
- 375.000 € pour la société DISTRICONCEPT

II - REMUNERATION DES APPORTS

Les apports effectués sont faits à titre pur et simple, les apporteurs ne recevant en échange de leurs apports que des parts sociales.

Les apports en nature nets seront rémunérés par l'attribution de 7.500 parts sociales d'une valeur nominale de 100 €uros chacune.

III – DILIGENCES ACCOMPLIES

Conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, nous avons effectué les travaux suivants :
- contrôle de la réalité des apports et de l'exhaustivité des passifs transmis à la société,
- analyse des valeurs individuelles proposées dans le traité d'apport,
- examen du résultat des activités apportées pendant la période de rétroactivité,
- vérification, jusqu'à la date du présent rapport, de l'absence de faits ou d'évènements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports,
- approche directe de la valeur des apports considérés dans leur ensemble.

IV – APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Pour la société DIFEUDIS, à partir des données comptables du dernier exercice arrêté au 31 juillet 2009, le montant de la valorisation retenue de 375.000 €, compte tenu de capitaux propres s'élevant à 149.224 €, correspond à une valeur du fonds de 225.776 € soit :

- 4,81 fois le dernier bénéfice comptable
- 11,88 % du chiffre d'affaires HT

Pour la société DISTRICONCEPT, à partir des données comptables du dernier exercice arrêté au 30 novembre 2009, le montant de la valorisation retenue de 375.000 €, compte tenu de capitaux propres s'élevant à 188.548 €, correspond à une valeur du fonds de 186.452 € soit :

- 2,05 fois le dernier bénéfice comptable
- 10,85 % du chiffre d'affaires HT

Compte tenu de divers retraitements effectués sur les comptes pour obtenir ces valorisations, notamment liés à la rémunération des dirigeants, les valorisations retenues s'approchent de celles observées pour des sociétés de ce type.

V – CONCLUSION

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports en nature s'élevant à **SEPT CENT CINQUANTE MILLE €UROS (750.000 €)** n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal à la valeur au nominal des parts sociales à émettre par la société PITOCAMAPI, bénéficiaire des apports.

Aucun avantage particulier n'a été stipulé dans le traité d'apport.

Fait à Pacé, le 1er juin 2010

Le Commissaire aux Apports

Pour la SARL CABINET LORANT,
Emmanuel LORANT